

USDR08 - Économie de l'immobilier tertiaire

Présentation

Objectifs pédagogiques

Comprendre les marchés de l'immobilier tertiaire (bureaux, commerce, entrepôts/locaux d'activité) et leurs cycles, dans une optique prospective. Connaître les bases du montage financier d'opérations de réalisation de locaux tertiaires.

Programme

Contenu

I. L'IMMOBILIER TERTIAIRE EN EUROPE

- Contexte économique européen
- L'investissement en immobilier d'entreprise en Europe
- Le marché des bureaux en Europe
- Le marché de la logistique en Europe
- Le marché des commerces en Europe

II. L'IMMOBILIER TERTIAIRE EN FRANCE

- Les bureaux en France
- Les bureaux en Île-de-France
- Les bureaux en régions

Modalités de validation

- Examen final

Description des modalités de validation

Épreuve écrite de mise en situation professionnelle de 2 heures.

Pour valider une UE du master, il faut en principe obtenir une note d'au moins 10/20. Toutefois, une note égale ou supérieure à 9/20 et inférieure à 10/20 peut être validée par l'effet d'une compensation annuelle des notes. La compensation des notes est opérée au terme de chaque année du master et suppose :

- que la note de chaque UE soit d'au moins 9/20,
- que la note moyenne des UE de l'année soit d'au moins 10/20.

Valide le 06-10-2022



Code : USDR08

Unité spécifique de type cours

2 crédits

Responsabilité nationale :

EPN14 - Droit et immobilier / 1

Contact national :

ICH

2 rue Conté

75003 Paris

01 40 27 24 41

Virginia Mateus

virginia.mateus@lecnam.net